

CLUNY

Bientôt la fin de l'éclairage public entre 1 h et 5 h du matin ?



Face aux enjeux environnementaux, la municipalité souhaite revoir son dispositif d'éclairage public. Photo JSL/Adrien WAGNON

Jeudi, la Ville avait convié les habitants à une réunion publique dédiée à l'éclairage. Comme de nombreuses communes, la municipalité souhaite revoir son dispositif face aux enjeux environnementaux.

Économies d'énergie, enjeux environnementaux... Jeudi soir, aux Griottons, Marie Fauvet, maire de Cluny, entourée d'autres élus du conseil municipal, avait invité les habitants de la cité à une réunion publique sur le thème de l'éclairage. En préambule, Marie Fauvet a expliqué le marché en cours depuis sa signature en 2017, les extensions prévues et les solutions à débattre pour l'utiliser au mieux en préservant l'environnement nocturne.

« Plus de 20 000 villes sont inscrites dans cette démarche et nous avons échangé avec le maire de Tournus qui est déjà engagé dans une réduction de l'éclairage

de 23 h à 6 h en secteurs différenciés, et constate une économie de 50 000 € », a souligné Marie Fauvet.

Le maire de Tournus, Bertrand Veau, interrogé par l'équipe municipale clunisienne, a été cité lors de cette réunion. Selon lui, la réduction de l'éclairage public a permis de réaliser des économies d'énergie. « La meilleure énergie c'est celle que l'on ne dépense pas », juge l' élu tournugeois.

La question importante de la sécurité

La question de la sécurité des biens et des personnes a également été abordée lors de ce débat sur la réduction de l'éclairage public. Les élus clunisiens ont une nouvelle fois cité leurs collègues de Tournus qui ont constaté « une diminution des cambriolages, des agressions mais aussi des accidents de la route ». Les malfrats ont avant tout besoin de lumière et ils sont plus facile-

« L'éclairage n'est pas un service public, nous avons le choix. »

Marie Fauvet, maire de Cluny

ment repérables dans le noir complet. Parmi les autres bienfaits, la diminution du bruit sur tous les axes routiers et des regroupements bruyants de population (trafics, alcoolisations,...), l'amélioration de la qualité du sommeil de nombreux habitants et le retour d'une faune urbaine intéressante : rapaces, chauves-souris. »

Marie Fauvet a expliqué : « L'éclairage n'est pas un service public, nous avons le choix. Il nous faut donc prendre en compte tous les avis et nous déciderons en conseil municipal. Nous poursuivons avec la base

du schéma de 2017, mais en pensant supprimer quelques luminaires. Cette décision est importante car elle doit être programmée dans toutes les armoires. »

Tenir compte du tourisme et des commerçants

La majorité des personnes présentes souhaitaient davantage d'extinction que la proposition initiale (NDLR : de 1 heure à 5 heures du matin) : à 23 heures ou minuit plutôt que 1 h du matin, en tenant compte des activités touristiques et des commerçants qui seront vus bientôt. Des aspects techniques restent à préciser avec le prestataire.

Martine MAGNON (CLP)

À VENIR Le Jour de la nuit : samedi 9 octobre - Observation du ciel étoilé et exposition de télescopes aux Griottons, salles 2 et 4, et sur le bouldrome - avec l'association Astrolab en Clunisois.

CLUNY

Septembre imaginaire : l'inclassable belle musique en liberté



Toute contre les bêtes avec Marie Fraschina, sera présenté vendredi 24 septembre au théâtre des Arts. Photo JSL/Cécile Dubart

Septembre imaginaire doit son succès à une grande qualité de programmation et une régularité dans « l'inclassable ». Emilie Volle, l'une des organisatrices de ce festival, explique : « Chaque édition est guidée par le plaisir de faire découvrir ce qui nous touche, nous fait vibrer, ce que nous souhaitons défendre. Le public qui a souvent été surpris nous accorde à présent une grande confiance. » Grande nouveauté cette année : le partenariat avec la ville de Cluny. Deux spectacles seront présentés au théâtre des Arts : un ciné-concert (*Diakroniko Kino* avec Eric Bijon et Christian Mais le jeudi 23, et un spectacle musical (*Toute contre les bêtes* avec Marie Fraschina le vendredi 24 septembre). La soirée du 24 sera partagée avec Acanthes (direction Gabriel Mattéi) qui présentera en première partie *Blanche Endive*. Cette année, c'est également le travail sur le son, acoustique ou électrique, sa création, sa diffusion, live ou enregistré, qui est en avant (les concerts du samedi 25)

Programme du 23 au 26 septembre : lanotee-close.com/festival-septembre-imaginaire

Réa 06 70 12 98 76.

CLUNY

Quai de la Gare : l'atelier d'auto-réparation de vélos est ouvert

L'atelier d'auto-réparation de vélos, qui vient d'être mis en place par l'association La Vie-Cyclette au quai de la Gare, a été inauguré samedi matin en présence des membres de l'association et d'élus du Clunisois, représentant la Ville, la com'com et le Département.

La com'com du Clunisois* a obtenu une mise à disposition du rez-de-chaussée de l'ancienne gare de Cluny (53 m²) par le Département, en attendant son achat futur. Elle soutient ainsi l'association La Vie-Cyclette en Clunisois et par la fourniture de matériel pour démarrer cet atelier.

« Des outils à disposition et quelques pièces détachées à prix raisonnable »

Denis de Boissieu, l'un des bénévoles de la Vie-Cyclette, explique : « Dans ce local que nous venons d'aménager, l'association met à disposition des outils et fournit des pièces détachées neuves ou d'occa-



Il faut être adhérent de la Vie-Cyclette pour bénéficier du service. Photo JSL/Adrien WAGNON

sion, à prix raisonnable. Il faut être adhérent pour en bénéficier, et des bénévoles apportent aide et conseils pour que chacun puisse apprendre à faire l'entretien et les réparations sur son vélo. C'est un grand atout pour le Clunisois car si l'on veut que l'usage du vélo se développe, il faut pouvoir propo-

ser de la réparation de vélos. Nous allons tester le dispositif et éventuellement adapter les horaires d'ouverture et aussi dans l'objectif que celui-ci puisse se déplacer sur le territoire. Nous avons réalisé de nombreuses actions de sensibilisation pour la pratique du vélo sur le territoire. »



Le local a été officiellement inauguré samedi matin au quai de la Gare, en présence d'élus. Photo JSL/Martine MAGNON

Ouverture : le lundi de 18 h à 20 h ; à partir du 29 septembre, le mercredi de 9 h à 12 h.

*La communauté de communes du Clunisois porte le projet Vélo pour tous en Clunisois et bénéficie, à ce titre, d'un soutien financier de l'Ademe sur la période 2020-2022.

Dans ce cadre, de multiples actions sont en cours pour favoriser l'usage du vélo sur tout le territoire (élaboration d'un schéma directeur cyclable, installation d'arceaux vélos, création d'une carte des itinéraires cyclables du Clunisois, etc.).

Martine MAGNON (CLP)